

FICHE ACTIVITE ARS

Agent de sensibilisation
de la population aux mesures de lutte préventive contre l'épidémie de ZIKA
Volontaire du Service Civique

Structure d'Accueil :	Agence Régionale de Santé Martinique
Accueil téléphonique :	Standard : 05 96 39 42 43 / 05 96 59 85 44
Secteur, service de rattachement de la Mission	Service CEDRE-LAV
Plan fonctionnel de Gestion des activités :	Service CEDRE-LAV Direction appui : DVS2/DRHAGSI/
Lieu(x) d'intervention :	Tout le territoire de la Martinique
Objectif de la mission :	Sensibiliser la population aux mesures préventives de lutte contre l'épidémie de ZIKA, à prendre à l'échelle du foyer familial : - mesures de protection individuelle, Et afin de limiter la prolifération des moustiques vecteurs, promouvoir, notamment : - la protection ou l'élimination de réserves d'eau telles que fûts, bacs à fleurs ...
Indemnité du volontaire :	Conforme aux modalités légales, soit à titre indicatif au 01/03/2014 : - Indemnité mensuelle nette versée par l'Agence des Services et des Paiements : 467,34 € - Prestation mensuelle nette versée par l'Agence Régionale de Santé : 106,31 €
Durée de la Mission :	6 mois
Calendrier de la mission : (Hebdomadaire et Mensuel)	La mission débute au mois de Mars 2016. Travail 24 heures par semaine sur 4 jours, avec interventions possibles le weekend et en soirée.
Tuteur	ARS-LAV/CEDRE, Mme CLEMENTE
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil	Un point de situation sera effectué toutes les semaines par l'ARS sur la base des informations recueillies par les volontaires. Sur le terrain, le volontaire sera encadré par les agents du service LAV/CEDRE.
Formations initiales	Formation aux missions de lutte contre l'épidémie de ZIKA, aspects techniques et relationnels. Formation civique et citoyenne Formation prévention et secours de niveau 1 Il devra également participer à toutes les formations proposées pour compléter sa formation initiale.
Activités du Volontaire :	Participation aux actions liées à la lutte contre l'épidémie de Zika A ce titre, il : <ul style="list-style-type: none"> • Contribue à la lutte contre l'épidémie de ZIKA par le travail de terrain de recueil et de traitement des informations. • Participe aux visites domiciliaires auprès des usagers : <ul style="list-style-type: none"> - relevés des gîtes à moustiques, - suppression physique des gîtes, - diffusion du message de prévention. Inciter les usagers à se protéger (moustiquaires, répulsifs...) et à supprimer les lieux de reproduction de moustiques (eaux stagnantes, pneus usagés, ...) • Participe aux actions de prévention (animation dans les écoles, réunion d'information, ...) • Participe aux Enquêtes entomo épidémiologiques autour des cas de Zika et autres maladies vectorielles. • Participe aux Enquêtes diverses suite aux demandes de la population.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission	Partenaires : Services Municipaux, associations locales, coordinateurs et animateurs territoriaux de la politique de santé de l'ARS
Conditions et moyens de travail	Le volontaire devra porter l'uniforme prévu (Tee-shirts/polos – Badges) et les équipements de protection individuelle fournis par l'ARS dans le cadre de sa mission.
Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire	<p>Savoirs (pouvant être acquis dans le cadre de la formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances dans le domaine de la démoustication - Connaissances des gîtes larvaires des moustiques urbains et des techniques à mettre en œuvre pour les supprimer. - Connaissances du processus de circulation du Zika et des autres arboviroses transmises par <i>Aedes aegypti</i>. - Pratique du Créole
Profil requis	<p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'adresser à un usager du service public - Savoir recueillir et mettre en forme les informations - Savoir entrer en relation avec les collectivités et administrations - Savoir remplir un tableau de suivi (tableau de chiffres) - Savoir rédiger un compte-rendu d'activités - Savoir se repérer sur une carte - Savoir convaincre <p>Savoir être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courtois dans l'expression et le comportement - Connaître les règles du secret professionnel - Organisé, réfléchi, pondéré, calme, maîtrise de soi - Savoir rendre compte - Savoir travailler en équipe - Bonnes capacités physiques - Bonne présentation - Bonne expression écrite et orale
Conditions d'éligibilité au volontariat civique	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir entre 16 et 25 ans, - Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Espace Economique Européen et résidant en France depuis plus d'1 an
Candidatures	<p>Les CV sont à adresser uniquement par mail avant le 17 février 2016 à :</p> <p>ARS-MARTINIQUE-RESSOURCES-HUMAINES@ars.sante.fr</p>